

Gestion et valorisation des paysages viticoles : un atout pour la viticulture

Comment faire pour mettre en place une action en faveur du paysage ?

IDEE D'ACTION EN FAVEUR DU PAYSAGE

J'en parle...

Mon ODG / Ma cave coopérative / Mon association :

- ▶ peut initier une démarche collective, devient alors porteur du projet,
- ▶ détient toutes les informations sur l'appellation et ce qu'il est possible d'entreprendre ou non,
- ▶ peut donner un avis consultatif et accompagner le porteur du projet dans sa démarche,
- ▶ peut avoir une action en cours ou un projet.

Je consulte (ou l'ODG...)

STRUCTURES SPECIALISEES

Associations, experts, Chambres d'Agriculture...

- ▶ peuvent orienter sur la pertinence et la faisabilité du projet,
- ▶ peuvent apporter un soutien (humain, financier), du conseil...

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mairies, conseils généraux, régionaux, structures territoriales, intercommunalités...

- ▶ vérifient la faisabilité du projet en relation avec la réglementation et la politique territoriale,
- ▶ valident (ou non) une demande d'aménagement sur le plan réglementaire (si nécessaire),
- ▶ délimitent le projet (périmètre, conditions...)
 - ▶ orientent les décisions,
 - ▶ peuvent porter le projet,
- ▶ peuvent apporter un financement.

STRUCTURES PRIVEES

Entreprises, associations d'insertion...

- ▶ réalisent les aménagements,
- ▶ peuvent assurer l'entretien,
- ▶ peuvent accompagner vos choix par leur expertise.

J'obtiens (ou l'ODG...)

- ▶ conseils, expertises,
- ▶ autorisations réglementaires,
- ▶ financements...

JE REALISE MON ACTION !

Je suis perdu, je ne sais pas par où commencer... Contactez la personne ressource au BIVB :

Claire Pernet - Responsable Développement Durable

e-mail : claire.pernet@bivb.com / Tél. : 03.80.26.35.15 (Beaune) / 03.85.22.91.36 (Mâcon) / 06.32.35.24.86
<https://extranet.bivb.com/>

Gestion des Paysages viticoles

Ce qu'il faut savoir

Le paysage viticole bourguignon

Le paysage viticole bourguignon est une vitrine et un atout œnotouristique pour la Bourgogne. Du Nord de l'Yonne au Sud de la Saône-et-Loire, il est caractérisé par une très grande diversité et une très grande richesse. Il est même plus juste de parler **des paysages viticoles bourguignons**

plus que **du paysage viticole bourguignon**. Construits au fil du temps et de l'évolution des pratiques, ils reflètent la capacité d'adaptation, dans le respect de la tradition, de cette région viticole aux 2 000 ans d'histoire. Ils constituent un cadre de vie d'exception connu et reconnu.

Gestion des éléments du paysage viticole : des bénéfices partagés

De **nombreux éléments font l'identité des paysages viticoles bourguignons** : haies, murets, contours enherbés... Ils jouent un rôle fondamental d'un point de

vue pratique et esthétique. Toutefois, ils sont parfois mis à mal et leur disparition n'est pas sans conséquences pour le vignoble.



Quelques initiatives bourguignonnes



Vignoble d'Irancy

Biodiversité : projet européen Life+ Biodivine

ODG Irancy, Paysage de Corton, ODG Pouilly-Fuissé : « gestion de la biodiversité dans les paysages viticoles » : inventaire faune et flore, plantation de haies, enherbement des inter-rangs et des parcelles au repos.



Vignoble d'Irancy



Vignoble de Santenay

Embellissement du paysage

ODG de Santenay : suppression des panneaux d'affichage à l'entrée du village ; plantations d'arbres diversifiés (tilleuls, pommiers, amandiers, figuiers...).



Vignoble de Santenay



Vignoble de Fuissé



Vignoble de Pouilly-Fuissé

Préservation du paysage

ODG Pouilly-Fuissé : intégration de l'interdiction des destructions et/ou modifications de murs, cadoles (cabottes), murgers, haies etc., dans son cahier des charges ; recensement géographique du petit patrimoine ; partenariat avec le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson.



Vignoble de Corton



Vignoble de Corton



Vignoble de Corton

Projet territoire

Association Paysage de Corton : plantations d'arbres et de haies ; lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement ; installation de ruches sur la colline de Corton et mise en place d'une charte

apicole ; fiches techniques sur la biodiversité ; organisation d'une formation sur la restauration des murets en pierres sèches dans le cadre du projet européen Life + Biodivine.

